

Séance du 23 avril 2026

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal **19**
En exercice **19**
Qui ont pris part à la délibération **18**

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX et le VINGT-TROIS AVRIL à 20 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Léon THEBAULT-MAVIEL, Maire.

Vote

Pour **18**
Contre **0**
Abstentions **0**

Présents : 15
Didier CARLES, Alain CAZALS, Hélia CERVEAU, Laurence DALBIN, Christophe DEGOY, Stéphanie DELTOR, Nathalie GELY, Isabelle HOCHART, David JOURDON, Didier LAURENS, Antoine MALRAISON, Corinne MAVIEL, Joan MEGRET, Jean-Philippe MOULIN, Léon THEBAULT-MAVIEL.

Date de la convocation

09/04/2026

Absents excusés :

Fabien CABROLIER, a donné pouvoir à Alain CAZALS,
Sylvain CARLES, a donné pouvoir à Christophe DEGOY,
Agathe DELEBARRE, a donné pouvoir à Laurence DALBIN,
Frédéric MONTEILLET, absent excusé

Date d'affichage

20/04/2026

Secrétaire de séance : Isabelle HOCHART

Délibération n° 2026/05/043 – BP 2026 – Adoption du budget primitif

Vu le compte financier unique de l'exercice 2025 approuvé le 23 avril 2026 ;

Vu le projet de budget primitif de l'exercice 2026 proposé par le Maire ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- approuve le budget primitif 2026 (budget général) après s'être prononcé :
 - par chapitre pour la section de fonctionnement,
 - par chapitre pour la section d'investissement,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres,
 - pour l'autorisation d'opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

- décide de l'arrêter comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2026		
Section de Fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution 2025 reporté		830 077,11 €
Inscriptions	1 593 819,00 €	1 784 337,98 €
Virement à la section d'investissement	1 020 596,09 €	
Total	2 614 415,09 €	2 614 415,09 €

Section d'Investissement		
	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution 2025 reporté	203 000,89 €	
Restes à réaliser	154 435,00 €	652 179,32 €
Inscriptions	2 263 686,94 €	948 347,42 €
Virement de la section de fonctionnement		1 020 596,09 €
Total	2 621 122,83 €	2 621 122,83 €
Total du Budget Primitif 2026	5 235 537,92 €	5 235 537,92 €

- précise que le présent budget est voté avec reprise des résultats de l'exercice 2025, après le vote du compte financier unique 2025.

*Acte rendu exécutoire,
Après transmission par voie dématérialisée
En Préfecture le :
Publication le :
Le Maire, Léon THEBAULT-MAVIEL*

Ainsi fait et délibéré à Marcillac-Vallon, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire, Léon THEBAULT-MAVIEL